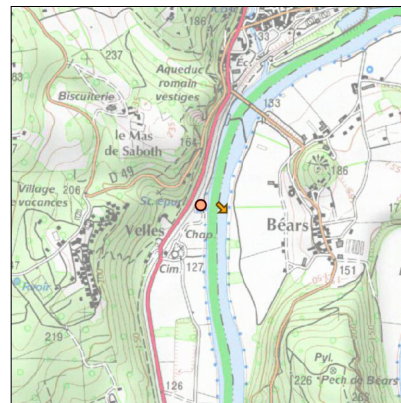
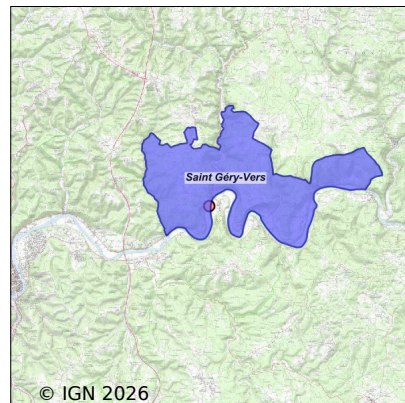


# Système d'assainissement 2024

## VERS

### Réseau de type Mixte



## Station : VERS

<b>Code Sandre</b>	<b>0546331V002</b>
<b>Nom du maître d'ouvrage</b>	COMMUNAUTE D'AGGLOMERATION GRAND CAHORS
<b>Nom de l'exploitant</b>	COMMUNE DE SAINT GERY VERS
<b>Date de mise en service</b>	avril 1994
<b>Date de mise hors service</b>	-
<b>Niveau de traitement</b>	Secondaire bio (Ntk)
<b>Capacité</b>	900 équivalent-habitant
<b>Charge nominale DBO5</b>	54 Kg/j
<b>Charge nominale DCO</b>	107 Kg/j
<b>Charge nominale MES</b>	81 Kg/j
<b>Débit nominal temps sec</b>	135 m3/j
<b>Débit nominal temps pluie</b>	-
<b>Filières EAU</b>	File 1: Prétraitements, Boues activées faible charge, aération p, Filtres plantés
<b>Filières BOUE</b>	File 1: Filtres plantés de roseaux
<b>Filières ODEUR</b>	
<b>Coordonnées du point de rejet (Lambert 93)</b>	584 708, 6 376 620 - Coordonnées établies (précision du décamètre)
<b>Milieu récepteur</b>	Rivière - Le Lot

# Chronologie des raccordements au réseau

## Raccordements communaux

58% de Saint Géry-Vers depuis 2016

## Observations SDDE

### Système de collecte

Raccordés :

Données 2023 : 146 abonnés. Consommation annuelle d'eau potable des raccordés : 17 275 m<sup>3</sup>/an, ce qui équivaut à une charge moyenne attendue sur l'année d'environ 284 EH en prenant un taux de restitution de 90 % (31,6 % de la capacité nominale de la station). A noter que la charge est bien plus importante en été.

Raccordements notables :

- un hôtel-restaurant (40 couverts),
- un camping municipal (66 emplacements),
- une salle de réception (200 personnes),
- un village de vacances (450 personnes en pleine période estivale),
- 2 restaurants.

Fonctionnement :

Le réseau est sujet à des bouchages fréquents. Le restaurant « la Truite Dorée » n'est pas équipé d'un bac à graisse, des travaux sont prévus pour pallier ce manque.

Concernant le domaine du Mas de Saboth, le maître d'ouvrage indique avoir pu constater l'existence d'un bac à graisse pour la partie restauration. Pour les eaux pluviales, le gestionnaire du domaine a transmis un courrier au maître d'ouvrage attestant que celles-ci ne sont pas raccordées au réseau public de collecte des eaux usées.

Une casse au niveau de la traversée du ruisseau, avec pour conséquence des entrées d'eau du ruisseau (le Vers) a été détectée et réparée mi-février par l'exploitant.

Lors de fortes pluies ou de crues du Vers, le poste de relevage du bourg peut se mettre en défaut à cause de trop fortes arrivées d'eau.

Nombre de déversements d'eaux usées constaté : n.d.

Entretien :

Des interventions d'hydrocurage sont réalisées régulièrement de manière préventive ou curative (obstructions).

Les postes de relevage sont entretenus plusieurs fois par an au besoin, et un nettoyage complet est programmé à minima une fois par an.

Le réseau, mixte, présente une sensibilité marquée aux entrées d'eaux claires parasites, météoriques (pluvial) comme permanents (nappe) au vu des volumes importants reçus par la station lors d'épisodes pluvieux notables et également en période de nappe haute. Leur réduction, via dans un premier temps la recherche et la déconnexion de mauvais raccordements, permettrait de limiter les risques de phénomène de lessivage de la biomasse et de dilution de la charge organique reçue sur la station.

### Station d'épuration

Volumes déversés au point A2 (trop-plein du poste de relevage en tête de station) : n.d.

Point non équipé d'un système permettant de destimer les volumes déversés.

La mesure journalière des volumes déversés au niveau du déversoir de stockage en tête de station (point A2) est un paramètre réglementaire (arrêté du 21/07/2015), il paraît nécessaire de mettre en place un dispositif permettant d'être suivi.

Remplissage :

Charge organique : environ 441 EH (moyenne des mesures d'auto-surveillance de 2021, 2022 et 2024, en écartant 2020 à cause de la forte dilution des effluents et 2023 compte-tenu de la concentration en DBO<sub>5</sub> très élevée), soit environ 54,6 % de la capacité nominale.

On note pour les mesures de 2022 et 2023 des charges organiques particulièrement élevées (supérieures à 600 EH), bien supérieures à la charge attendue. Il paraît important d'observer l'évolution de cette charge dans

le temps.

Charge hydraulique : environ 532 EH en moyenne sur l'année, soit 59,1 % de la capacité nominale, estimée à partir du temps de fonctionnement et du débit des pompes du poste de relevage de la station. 372 EH à partir de la moyenne des mesures d'auto-surveillance 2021 à 2024. Les volumes reçus sont très variables, de 200 EH par temps sec et hors pic de charge estival, jusqu'à des volumes de l'ordre de 1300 EH par temps de pluie et/ou nappe haute.

Fonctionnement :

Cette station a des rendements d'épuration satisfaisants et une qualité de rejet qui respecte les exigences réglementaires, mais n'atteint pas cette année les performances attendues pour ce type de filière au niveau du traitement de l'azote (concentration en nitrates trop élevée cible : ammonium  $\text{NH}_4^+$  < 1 mg (N)/L et nitrates  $\text{NO}_3^-$  < 5 mg (N)/L).

Les réglages de l'aération sont à adapter en fonction de la charge entrante, en se basant sur les résultats de tests bandelettes sur les formes de l'azote. D'autre part, la réalisation de test de décantation permet d'adapter les extractions de boues depuis le bassin d'aération vers les lits de séchage, afin de réguler la quantité de biomasse dans le bassin d'aération et ainsi de limiter la quantité d'énergie qui lui est nécessaire pour traiter la charge polluante. L'adaptation du taux de recirculation aux volumes entrants, qui peuvent varier fortement par temps de pluie, permet, quant à elle, de conserver une quantité de biomasse épuratrice correcte et de limiter le temps de séjour des boues dans le clarificateur. Le taux de recirculation recommandé est de 100 % du débit de temps sec et 150 % du débit de temps de pluie.

Entretien :

La station bénéficie d'un suivi et d'un entretien régulier. L'évacuation des graisses et des écumes est faite régulièrement. Les refus de dégrillage suivent le circuit des ordures ménagères. Le carnet d'exploitation est bien tenu. Cette année, l'arrêt d'urgence des turbines du bassin d'aération a été remplacé en juillet, de même que les programmeurs mécaniques permettant le réglage de leurs temps de marche, qui ont été remplacés par des modèles numériques.

Auto-surveillance :

La mesure d'auto-surveillance est réalisée une fois par an par le SYDED. Les analyses sont effectuées par un laboratoire indépendant agréé. Pour l'année 2024, la mesure est jugée représentative du fonctionnement courant de l'installation.

Impact visible sur le milieu récepteur :

Néant.

Usages sensibles en aval du système d'assainissement :

Loisirs aquatiques tout au long du Lot.

## Sous produits

Production théorique :

Environ 7,321 tonnes de Matière Sèche (MS) d'après la charge organique moyenne (441 EH - ratio utilisé : 16,6 kg de MS/EH/an). 4,71 TMS avec la charge théorique (284 EH).

Production réelle :

En 2024, l'exploitant a noté 8,5 h de fonctionnement de la pompe d'extraction, ce qui indiquerait un volume extrait de 284,75 m<sup>3</sup> de boues en prenant un débit de la pompe d'extraction de 33,5 m<sup>3</sup>/h, soit 1,62 TMS avec une concentration moyenne des boues du bassin d'aération de 5,7 g/L (à partir d'une mesure au MES-mètre en mars et d'une analyse de la concentration réalisée en septembre).

La production réelle est difficile à estimer de manière précise compte tenu de la concentration des boues dans le bassin d'aération qui peut être très variable, et du temps de fonctionnement de la pompe d'extraction, très variable au cours de l'année.

Au niveau des LSPR, à partir des hauteurs de boues mesurées dans les lits, on estime de septembre 2023 à septembre 2024 une production de 14,56 m<sup>3</sup>/an, soit avec une siccité théorique de 15 %, 2,184 TMS.

Quantité évacuée :

Pas d'évacuation cette année. Le prochain curage des boues, pour les lits 1 et 2 les plus remplis, a été fixé, en accord avec l'exploitant, pour 2026.

## Données chiffrées

### Tableau de synthèse

Paramètre	Pollution entrante			Rendement	Pollution sortante	
	Charge	Capacité	Concentration		Charge	Concentration
VOL	37 m3/j	27 %			37 m3/j	
DBO5	14,3 Kg/j	27 %	390 mg/l	100 %	0 Kg/j	1,1 mg/l
DCO	26,5 Kg/j	25 %	720 mg/l	94 %	1,7 Kg/j	46 mg/l
MES	22,7 Kg/j		620 mg/l	100 %	0,1 Kg/j	2,8 mg/l
NGL	3,6 Kg/j		97 mg/l	83 %	0,6 Kg/j	16,1 mg/l
NTK	3,6 Kg/j		97 mg/l	98 %	0,1 Kg/j	1,9 mg/l
PT	0,5 Kg/j		12,6 mg/l	2 %	0,4 Kg/j	12,3 mg/l

## Problèmes rencontrés en 2024

### Problèmes liés...

... à la collecte des effluents	Non
...à l'atteinte des performances européennes	Non
...à l'autosurveillance	Non
...à l'exploitation des ouvrages	Non
...à la production des boues	Non
...à la vétusté	Non
...à la destination des sous-produits	Non

## Accès aux données

Les données historiques sont disponibles en téléchargement depuis la thématique "Usages et pressions polluantes domestiques et urbaines" ou sous forme d'archive depuis le catalogue de données du SIE du Bassin Adour Garonne (<http://adour-garonne.eaufrance.fr>).

Accès à la fiche du Portail d'information sur l'assainissement collectif : <https://assainissement.developpement-durable.gouv.fr/pages/data/fiche-0546331V002>